

**Pierre-Yves Chicot,  
maître de conférences de droit public**

**“L’objectif de l’égalité réelle  
est niché au fond du cœur  
des Français d’Outre-mer”**

À propos de l’égalité réelle, voici ce qu’écrit Arlette Gautier dans la revue Informations sociales, datée de juin 2014 : *“la politique familiale est longtemps restée, après la création des DOM en 1946, discriminatoire à leur égard... Le tournant social des années soixante-dix a accéléré le rattrapage, et, dans les années 2000, une quasi-égalité a été atteinte avec la France hexagonale. Des différences persistent toutefois dans la nature et le montant des prestations sociales”*. Malgré l’évolution institutionnelle en Guyane et en Martinique, le désir pour le Guyanais et le Martiniquais d’être sur le même pied d’égalité que le citoyen

de France hexagonale reste vivace. Certains syndicats de travailleurs, même en se réclamant d’obédience anticolonialiste, demande aux patrons et aux juges de faire bénéficier aux travailleurs guadeloupéens, martiniquais, guyanais, de l’intégralité du droit français. L’objectif de l’égalité réelle avouée, cachée ou latente, est niché tout au fond du cœur des Français d’Outre-mer. Cet objectif connaît un regain d’intérêt dans la population, quand on aborde les sujets liés au coût de l’accès à l’internet, des télécommunications à partir de téléphones mobiles, du transport aérien, etc. Deux questions suivantes

peuvent être posées par le citoyen : “l’égalité réelle peut-elle aboutir, même dans 20 ans, sachant qu’il était fortement question, il y a peu de temps, de développement endogène ? Si les Régions ont la faculté de se développer à leur rythme, comment parler d’égalité réelle ?”. Ces deux questions appellent une réponse, au moins en trois temps. D’abord, l’égalité réelle a un fondement juridique solide, qui est la devise de la République : liberté, égalité, fraternité. Ceci étant, le droit des collectivités locales consacre de plus en plus la territorialisation de l’action publique. Ce qui signifie que les interventions locales obéissent aux particularités du territoire local. Enfin, la nouvelle régionalisation issue de la loi du 7 août 2015 privilégie la notion de différenciation territoriale, créant ainsi, partout en France, une décentralisation à plusieurs vitesses.



© BERNARD BOUCARD

**Bruno Blandin, président de l’Ude-Medef**  
**“Il faut rompre avec un modèle  
économique qui s’essouffle”**

“Les entreprises veulent apporter leur part de vérité dans la construction du futur de la Guadeloupe en proposant un objectif commun : réaliser, enfin, après l’égalité politique, juridique et sociale, l’égalité économique réelle, soit le même niveau d’emploi et de PIB que la moyenne des autres départements français. Aujourd’hui, le chômage est la première des inégalités et seule l’Entreprise peut désormais créer de l’emploi en Guadeloupe. Cet objectif est réaliste puisque nous avons déjà rattrapé 8 points de PIB de retard sur le PIB par habitant moyen national entre 2000 et 2012. Nous sommes à 63% de la moyenne nationale, et il nous faut accélérer pour atteindre les 100% et le niveau d’emploi national. Nous préconisons qu’une loi consacre cet objectif et en fixe les échéances et les indicateurs. Il faut que cessent enfin les voies dissonantes hostiles aux Outremer, sans lesquelles la France ne serait pas ce qu’elle est. L’État dépense 5176 euros par Ultramarin, c’est moins que par Français moyen (5669 euros). Cette loi doit être brève et renvoyer à une déclinaison par territoire, pour tenir compte de la diversité de ceux-ci.

Nous préconisons également que les acteurs publics et privés mettent en cohérence leurs actions avec cet objectif partagé. Il faut rompre avec un modèle économique qui s’essouffle et qui risquerait de nous conduire à l’acceptation de la fatalité d’un sous-emploi, et à installer notre société dans une posture d’assistée attentatoire à notre dignité. J’ai la conviction que nous devons nous réapproprier notre destin par une attitude offensive de reconquête de notre marché de production, notamment agricole, une appropriation de notre environnement caribéen et aussi américain, une ouverture sur la nouvelle économie, et une optimisation de nos atouts très réels, tels que le tourisme et la mer que nous négligeons trop. Nous devons nous inscrire avec détermination dans une démarche de projets, avec le souci d’optimiser une dépense publique qui sera de plus en plus contrainte, et des priorités précises. Les nôtres sont claires : créer de l’emploi, et d’abord pour les jeunes.”